



Lettre aux adhérents de l'Association Fougères Environnement

N° 18
Décembre
2014

Nous sommes heureux de vous adresser notre bulletin 18. Outre l'avancement de nos projets Arborétum et Circuit Familial, nous vous faisons part de nos prises de position concernant les logements rue de St Lo et le nouveau Conseil de Développement du Pays de Fougères.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons à vous tous un Joyeux Noël et une Bonne Année 2015.

L'équipe d'animation

Info Arboretums et circuit familial

(11/2014)

Après quelques mois de négociation entre la ville de Fougères et l'association Fougères Environnement (AFE) et entre l'AFE et les différents intervenants (sponsors et partenaires financiers) sur la remise en état de l'arboretum feuillus, le partenariat s'est consolidé. Les décisions (techniques et financières) ont été prises, et les travaux enfin engagés courant octobre 2014.



L'arboretum feuillus est enfin définitivement installé avec ses 29 bornes en bois scellées dans 40 cm de béton, et ses plaques d'information présentant l'arbre avec ses spécificités.

Cette réalisation est le fruit de la collaboration entre le service technique de la ville de Fougères (P.Cossard) et de bénévoles de l'AFE ainsi que des financeurs dont la participation s'élève à 11000€ pour la ville, 5000€ pour le Conseil régional et le complément réparti entre l'AFE et le sponsoring.

Pour finaliser ce début de parcours, il est prévu l'installation d'un grand panneau proche de la route de Gorrion qui présentera l'ensemble du circuit de 3 km et ses points à découvrir : l'étang des verriers, le circuit hydraulique, les jumeaux, le chemin de la cible, l'histoire de l'ancienne verrerie et des sabotiers, l'arboretum résineux, enfin, le quartier des Cotterêts : son histoire et sa rénovation ...

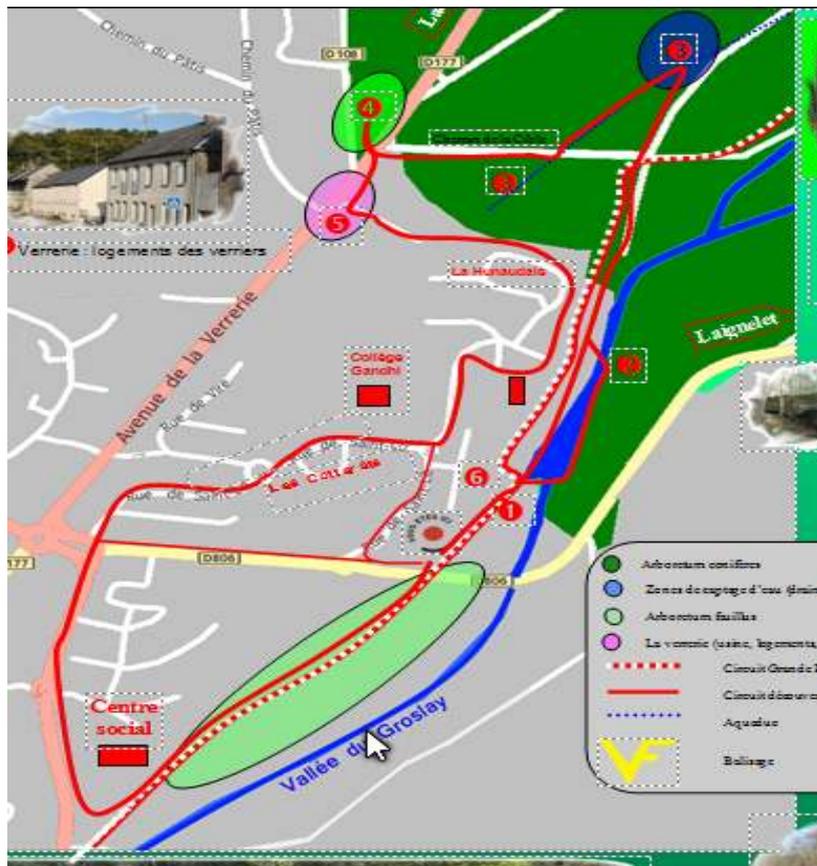
On trouvera également les logos des acteurs principaux : **la ville de Fougères et l'AFE**, les **financeurs** (conseil régional, et communauté de

communes), les **sponsors** (BPO, CA, GAN), et les **partenaires** mobilisés autour de ce projet : Par'chemin (mise en place du circuit), les amis verriers (histoire de la verrerie), l'office du pays d'accueil (aide à la conception du ONF (arboretum résineux)...

Notre calendrier de mise en œuvre prévoit l'installation du panneau au cours du 1^{er} trimestre 2015, suivi d'une d'inauguration (période choisie au printemps)

Parallèlement les travaux se poursuivront par la pose des bornes de l'arboretum résineux ainsi que des panneaux verriers, des sabotiers et le traçage du circuit.

La suite des aménagements se fera en fonction des budgets alloués : panneau des ressources hydrauliques, remise en état partiel ou démolition du circuit artistique, conception et pose du panneau histoire des Cotterêts en partenariat avec Fougères Habitat.



Vue partielle du panneau du Circuit

Du nouveau dans le Conseil de Développement du Pays de Fougères

Créé en 2001, celui-ci est un lieu de réflexions et d'échanges axés sur les priorités de développement du Pays de Fougères. Il est composé d'élus du Pays de Fougères et de membres de la société civile qualifiés. Son rôle est de transmettre à ce Pays des avis sur les projets territoriaux qui lui sont adressés pour subvention. Il peut également lui présenter des propositions sur tout autre sujet qui lui semble important pour l'avenir du Pays, notamment dans les domaines économique, culturel, environnemental, de la santé, de l'emploi-formation et du logement.

Cette instance de démocratie participative vient de réformer son mode de fonctionnement. Ses membres sont maintenant appelés à travailler plus étroitement au sein de groupes-projet et non plus en commissions thématiques, pour mieux mobiliser toutes les synergies.

Sous l'autorité d'une commission d'animation ayant un pouvoir décisionnaire, un comité de programmation est chargé de l'examen des projets sollicitant une subvention. **L'AFE est membre de cette commission.**

Le Conseil de Développement interviendra dorénavant dans le cadre du contrat passé entre la Région Bretagne et le Pays de Fougères pour la période 2014-2020. Outre des fonds européens dont le montant sera prochainement précisé, le Pays de Fougères bénéficiera d'une aide régionale d'un montant d'environ 3,5 M d'euros pour les 3 premières années, destinés aux divers projets qu'il sélectionnera pour l'aménagement de notre territoire. Dans ce cadre, notre association s'efforcera de contribuer à la réalisation de toutes les opérations susceptibles de s'inscrire dans un développement durable de notre territoire.

Logements rue de St Lo à Fougères

L'Office HLM de Fougères vient de lancer la construction de 10 nouveaux logements dans le quartier des Cotterêts à Fougères, à hauteur du 24 rue de St Lo. Cette opération, qui se situe en zone sensible sur un versant de la vallée du Groslay, a fait l'objet auprès de la commune d'un avis défavorable de notre part, en raison de son impact environnemental et de son absence de justification.

Cet aménagement ayant été néanmoins autorisé, nous avons alors fait part à l'office HLM de plusieurs propositions de nature à améliorer le projet, en regrettant que des solutions alternatives au projet n'aient pas été explorées. A l'invitation de l'office, nous avons ainsi rencontré tous les auteurs du projet. Dans cet échange de vues nous avons pu exprimer nos

observations et formuler nos suggestions relatives au traitement des équipements publics, au fonctionnement de l'espace urbanisé, à l'aspect des constructions et rappeler aussi les mesures compensatoires à apporter notamment pour les accès à la forêt et aux zones de stationnement, et dans le domaine paysager.

Compte tenu de l'état d'avancement des ouvrages, nous pensons que certaines de nos propositions pourront encore être prises en compte. C'est du moins le sentiment que nous éprouvons à l'issue de notre entretien qui a été constructif mais sans doute bien tardif.



FC et MG

En bref :

Du nouveau sur le site Internet :

(afe.goudal.net)

- **L'eau** en forêt a fait l'objet d'une présentation sur plusieurs pages. Le contenu sera actualisé ultérieurement.

Une page sur la **chasse** a été ajoutée à titre d'information et de sécurité pour les usagers de la forêt (carte des zones de chasse et calendrier hiver 2014-2015).

Ce bulletin sera disponible sur ce site.

